

Conditions Générales de Vente - CGV

Mentions légales et coordonnées du vendeur - prestataire - éducateur - société

Antony Schulz - ECC Antony Schulz

Enseigne : TonyDogs

Siège social : 16 lotissement Geoffroy 52000 Brethenay

Tél : 06 73 13 88 65

E-mail : antony.schulz@tonydogs.fr

N° Siret: 979 205 473 00015

ACACED: n° 2023/9ae3-401a

RC PRO: HISCOX Assurances

Conditions générales applicables à partir du 01/09/2024. Annulent et remplacent les précédentes le cas échéant.

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre le vendeur (Voir les mentions légales) et toute personne physique ou morale souhaitant souscrire à une ou plusieurs prestations, ci-après, l'acheteur.

A défaut de la signature de ce document, les conditions générales de vente décrites ci-après s'appliquent de plein droit dès lors que le client a convenu d'un rendez-vous avec l'éducateur

1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent l'ensemble des dispositions contractuelles communes aux différentes prestations commercialisées par la Société proposées sur le site <http://www.tonydogs.fr>, telles que les prestations d'analyse comportementale, d'éducation canine, de rééducation ou toutes autres prestations proposées. Elles sont applicables à toutes les ventes conclues entre ECC Antony Schulz et ses clients, qu'elles soient effectuées en ligne, par téléphone ou en présentiel.

2 – Prestations Proposées

Les services proposés sont ceux qui sont présentés sur le site <http://www.tonydogs.fr> et qui sont accompagnés d'un descriptif détaillé. Ces services sont proposés tant qu'ils sont visibles sur le site.

Les prestations proposées, sans s'y limiter :

- Etude comportementale,
- Les séances d'éducation,
- Les séances de rééducation comportementale,

- Les séances de socialisation
- Les ateliers olfactifs (Cavage, Nosework, etc.),

Les tarifs et modalités sont disponibles sur demande ou sur <http://www.tonydogs.fr>.

3 – Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Les prestations doivent être payées le jour même par virement bancaire, chèque ou en espèces.

Le forfait 5 cours peut être payé en 3 fois maximum et le forfait 10 cours en 5 fois maximum.

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au jour de la signature de la commande ou du contrat.

Le passage d'un forfait au forfait supérieur peut se faire par paiement de la différence entre les deux lors du dernier cours du premier forfait.

Le passage au forfait inférieur est impossible.

4 – Conditions d'Annulation

- **Par le client :** Toute séance non décommandée par mail, appel téléphonique ou texto (prendra effet après accord exprès du Prestataire) 24h à l'avance sera considérée comme due et donc décomptée du forfait s'il y a un forfait en cours, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.
 - **Par le prestataire :** L'éducateur s'engage à honorer les rendez-vous prévus. Cependant, s'il venait à ne pas être en mesure d'assurer le cours, l'éducateur s'engage à en informer le client dans les plus brefs délais et à convenir d'une nouvelle date pour le report.
L'éducateur se réserve le droit de reporter une séance en cas de fortes intempéries ou de conditions ne permettant pas de garantir la sécurité et la santé du client ou de son chien. Il lui proposera une autre date pour le report de la séance.
En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, le prestataire se réserve le droit de rompre le présent contrat et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le client le versement d'indemnités. Il est admis que le prestataire se doit d'avertir le client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.
 - **Forfaits :** En cas d'arrêt du processus d'éducation avant la fin du forfait, si le client décide de ne pas effectuer la totalité des cours pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement de tout ou partie du forfait ne pourra être exigé auprès d'ECC Antony Schulz. Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, toutes les sommes restantes sont dues.
Un avoir pourra être envisagé en cas du décès du chien empêchant la poursuite des cours. Un certificat vétérinaire sera exigé.
-

5 – Retards

En cas de retard du client, le cours finira quand même à l'heure prévue initialement, et ce pour permettre à l'éducateur d'arriver à l'heure à ses rendez-vous suivants. Le temps perdu ne pourra pas être reporté.

En cas de retard de l'éducateur, le cours pourra se finir plus tard, se faire en deux fois, être reporté ou le retard pourra être ajouté au bout d'une des séances suivantes.

6 – Engagements du client

Au cours du programme de travail, le client s'engage à :

- Détendre son chien avant le début de la leçon (jardin ou promenade). Si la leçon ne s'effectue pas chez vous, arrivez en avance de 10 minutes (minimum) afin de promener (détendre) votre chien avant la séance d'entraînement, afin qu'il soit prêt pour l'heure prévue du début du cours,
- Participer activement aux séances avec son chien et suivre les recommandations du prestataire,
- Veiller à ce que son chien soit en bonne santé, identifié par puce ou tatouage et à jour de ses vaccinations, de sa vermifugation et de ses antiparasitaires externes. Tout problème de santé doit être signalé sans délai au prestataire,
- Ne jamais avoir de gestes déplacer, violents envers son chien, un chien d'une autre personne ou envers toutes personnes présentes,
- Ne pas utiliser d'objets coercitifs (Collier étrangleur, à pointes, électrique...),
- Arriver à l'heure au rendez-vous. Peu importe la durée de votre retard, le cours se terminera à l'heure prévue,
- Me prévenir d'un éventuel retard, si vous pensez que vous ne serez pas à l'heure au cours. Munissez-vous de mon numéro de téléphone (voir [§retard](#)),
- Me prévenir au moins 24 heures à l'avance en cas d'impossibilité d'honorer le rendez-vous ET s'assurer de la bonne réception du message (voir [§Condition d'annulation](#)),
- En cas d'absence de votre part à une séance sans m'en avoir informée au préalable, la séance est perdue,
- Si après relance suite à une absence non justifiée en séance, vous ne donnez pas de nouvelles, je considère que vous renoncez à l'accompagnement. Aucun remboursement n'aura lieu,
- Si le cours se déroule chez soi, nettoyer son jardin de toutes les déjections de son chien pour un travail optimum,
- Préparer à l'avance le matériel et les récompenses nécessaires à la séance, préalablement définis avec moi, afin de commencer le cours à l'heure prévue,
- Me prévenir si ce n'est pas le maître habituel qui vient faire le cours avec le chien,
- Les chiens devront être sortis du véhicule, attachés par leur maître et amenés, sur le lieu de la leçon tenus en laisse,
- Ne pas lâcher votre chien au cours d'un entraînement sans mon accord. Ne pas s'approcher d'un autre chien que le vôtre au cours d'un entraînement sans mon accord,

- Garder son chien en laisse ou longe et respecter les distances de sécurité avec les autres personnes et leurs chiens,
- Je ne serai pas tenue responsable en cas d'accident de quelque nature que ce soit. Chaque propriétaire doit avoir son chien assuré avec sa propre assurance responsabilité civile,

Poursuivre le processus d'éducation à la maison et à l'extérieur, selon mes conseils. Le client est conscient que le travail personnel est garant du succès. Si aucun travail personnel n'est effectué, ECC Antony Schulz ne saurait être tenue pour responsable de l'échec ou du peu de progrès du chien.

Le programme proposé par ECC Antony Schulz doit être scrupuleusement suivi et sans écart. Il peut évoluer suivant les progrès observés par le prestataire. Toute initiative prise par le client qui n'a pas été validé par le prestataire n'engage que le client. Les conséquences de ces décisions ne seront pas la responsabilité d'ECC Antony Schulz

6 – Engagements de ECC Antony Schulz

ECC Antony Schulz s'engage à :

- Une obligation de moyens,
- ne pas établir de prescription médicale dans le cadre de mes séances comportementales et qui relèverait de l'exercice illégal de la médecine vétérinaire,
- respecter les règles du secret professionnel garantissant la stricte confidentialité des informations qui concernent mes clients,
- garder confidentiel les problèmes rencontrés avec votre chien,
- se conformer aux législations réglementant l'exercice de la profession et la protection des animaux domestiques,
- avoir souscrit une assurance "responsabilité civile professionnelle" couvrant les risques pouvant être liés à mes activités,
- continuer la mise à jour de ses connaissances par d'autres séminaires, congrès, stages, formations et lectures,
- proposer un programme entièrement personnalisé et suivi,
- éduquer de façon respectueuse, en corrélation avec les dernières avancées scientifiques,
- Promouvoir et utiliser **UNIQUEMENT** des méthodes d'éducation positives basées sur le renforcement positif,
- prendre en compte l'état émotionnel du chien et de la famille,
- ne pas faire prendre de risques physiques ou émotionnels à l'animal pour satisfaire une demande/une envie du propriétaire,
- ne pas utiliser d'outils coercitifs tels que colliers étrangleurs, colliers à pointes (torcatus), colliers électriques et tout autre matériel induisant une douleur ou une crainte au chien,
- ne jamais taper/retourner/plaquer/soulever par la peau du cou et secouer par celle-ci un chien ou conseiller à son client de le faire, ces idées sur la hiérarchie et la dominance de l'homme sur le chien sont fausses et obsolètes,

- ne jamais utiliser la force, la violence ou conseiller à mon client de le faire pour obtenir ce qu'il souhaite,
- à reconnaître ses limites de compétences et à référer ou s'appuyer sur l'expérience et les connaissances d'autres éducateurs canins, comportementalistes ou vétérinaires prônant aussi les méthodes positives d'éducation et de communication (avec l'accord du propriétaire du chien),
- donner les éléments de psychologie canine et de comportement canin nécessaires à la compréhension du chien et à sa manière de fonctionner,
- adapter les séances à la problématique, au caractère du chien et aux attentes du client en matière d'éducation, d'obéissance ou de résolution d'un problème de comportement gênant,
- vous donner tous les conseils nécessaires, vous montre tout ce qu'il faut faire et comment le faire.
- vous faire bénéficier de son savoir-faire, de son expérience professionnelle et de ses méthodes modernes, sans douleur et dans le respect de l'animal.

Cependant, les résultats ne seront visibles et durables QUE si vous, propriétaires, entraînez régulièrement votre chien. Seul le respect complet du programme d'enseignement et d'entraînement avec votre chien permet d'en maximiser l'efficacité.

6 – Responsabilités

L'éducateur a une obligation de moyens. En aucun cas il ne pourra être tenu à une obligation de résultat, avec ou sans délai imparti.

Le client est entièrement responsable de son chien **et de ses accompagnants** pendant les séances et s'engage à respecter les consignes de sécurité.

Le client devra être majeur, capable et disposer de sa pleine capacité juridique.

La personne accompagnant le chien lors d'une séance quel qu'elle soit est désignée comme le propriétaire/client du chien, il en a la garde et la responsabilité.

7 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat ou de la souscription à une prestation, à condition que celle-ci n'ait pas encore commencé. La demande doit être effectuée par écrit.

8 – Force Majeure

Est considéré comme un cas de « Force Majeure », tout évènement, raisonnablement imprévisible et insurmontable pour l'éducateur ou le client rendant impossible l'exécution de tout ou partie de leurs obligations contractuelles respectives.

Seront notamment considérés comme cas de Force Majeure, sans que cette liste soit exhaustive, les événements suivants : catastrophes naturelles, tremblements de terre, intempéries, inondations, incendies, pannes d'énergie, introduction d'une nouvelle réglementation interdisant la commercialisation des prestations ou rendant leur commercialisation significativement plus onéreuse, sabotages, interventions des autorités civiles ou militaires, actes de guerre, hostilités, actes terroristes ou émeutes.

La partie affectée par un cas de Force Majeure ne sera pas considérée comme ne respectant pas ses obligations dans le cas où l'exécution de ses obligations au titre du Contrat est entravée, empêchée ou retardée par un cas de Force Majeure et sa responsabilité ne saurait, dans ce cas, être engagée pour quelque cause que ce soit.

9 – Propriété intellectuelle

Les protocoles ou fiches conseils fournis au client par ECC Antony Schulz, par quel biais que ce soit, sont la propriété intellectuelle de ECC Antony Schulz, au titre du droit d'auteur. Ils ne peuvent être copiés ou diffusés sans leurs autorisations écrites.

Du fait de l'étude de chaque situation de manière individuelle, les exercices proposés et conseils donnés ne sont valables et applicables que pour le client et son animal et ne sauraient être bénéfiques dans une autre situation. Toute tentative de translation des conseils ou protocoles donnés par ECC Antony Schulz à un autre problème ou à un autre individu est formellement déconseillé et ne relèvera en aucun cas de la responsabilité du prestataire.

Tous les éléments du présent site sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'ECC Antony Schulz. Seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée. Toute reproduction partielle ou totale de tout ou partie des éléments figurant sur ce site est interdite.

10 – Protection des données personnelles

Les données personnelles du client sont recueillies dans le cadre de la gestion des prestations. Elles ne seront jamais partagées avec des tiers sans le consentement explicite du client et peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment sur simple demande. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés en contactant directement ECC Antony Schulz par email à l'adresse antony.schulz@tonydogs.fr.

11 – Droit à l'image

Lors des séances d'éducation, ateliers ou événements organisés par ECC Antony Schulz, des photos et/ou vidéos peuvent être prises, incluant potentiellement les clients, les accompagnants et leurs chiens.

En acceptant les présentes CGV, le client consent à l'utilisation de ces images par ECC Antony Schulz à des fins de communication et de promotion (site web, réseaux sociaux, brochures, etc.).

Le client peut, à tout moment, refuser ou révoquer ce consentement en envoyant une demande écrite à antony.schulz@tonydogs.fr . Dans ce cas, ECC Antony Schulz s'engage à retirer ou ne pas utiliser les images concernées.

Le client s'engage à ne pas diffuser sur les réseaux ou tout autre support public des photos ou vidéos de cours sans accord écrit de la part d'ECC Antony Schulz.

12 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents où dépend le siège social d'ECC Antony Schulz.

13 – Assurance

Le Prestataire déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle

14 – Acceptation des CGV

En souscrivant à une prestation proposée par ECC Antony Schulz, le client déclare accepter sans réserve les présentes CGV.

Antony Schulz (ECC Antony Schulz) se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de règlement par le Client.

